

## Réunion 14 : OAP – atelier n°1

Le 08/02/2024

PARTICIPANTS	QUALITE	SIGNATURES
CHAPPELAIN Lionel	Maire	
PERJER Nicolas	Conseiller Municipal	
Clair GÉNAUDY	ADIA - Urbaniste	
ADAM Xavier	Conseiller Municipal	
Yves VACIE	Adjoint -	
Ramel Jean-Luc	ZBR	
DUPRE Nicolas	ZBR	

Lors de cette réunion, les élus et le bureau d'études ont échangé sur les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) à mettre en place sur la commune. Après un bref rappel des principaux enjeux du PADD liés aux OAP, deux secteurs potentiels ont été identifiés : un premier sur le site de l'ancien silo au sein de l'enveloppe urbaine, et un second en entrée sud de la commune en extension urbaine.

Après présentation du contexte urbain dans lesquels s'inscrivent ces secteurs d'OAP, les enjeux qui amèneront aux orientations sont présentés par le bureau d'études.

Pour les OAP du centre, 3 scénarii d'OAP sont exposés avec des variantes concernant l'implantation de la déviation de la RD77 (scénarii 1 et 2) et la densité (scenario 3). En effet, les deux premiers scénarii offrent à la commune de vastes espaces publics, tandis que le troisième permet d'optimiser le foncier tout en accordant une place importante aux espaces publics.

Pour les OAP du sud, 2 scénarii sont présentés avec des variantes concernant l'accès en voiture et la voirie interne, et la programmation des constructions (logements, locaux).

Suite aux échanges entre le bureau d'études et la commune, les premiers retours sont les suivants.

### OAP n°1 – nouvelle centralité

- Le périmètre de l'OAP sera élargi un peu plus au sud-ouest afin d'intégrer les mobilités (piétonnes et élargissement de voirie) jusqu'au centre et affirmer la connexion avec le secteur des OAP
- Ajouter une liaison douce vers le nord en direction du cimetière

### OAP n°2 – entrée Sud

- Le périmètre de l'OAP sera modifié afin d'inclure une zone tampon entre le site de projet et les habitations à l'Est
- La piste pourrait être prolongée le long de la limite sud du site afin de la relier à la route de Lagnieu (RD40)

- Possibilité d'intégrer un espace vert libre au sud du site dans l'éventualité future d'une liaison routière avec le réseau routier du futur aménagement et de possibles aménagement au sud

### Prochainement

La commune réalisera un travail en interne afin de choisir les éléments (périmètre d'OAP, accès, programmation, voirie ...) à retenir dans chacun des scénarii afin de finaliser les orientations et schémas de principe pour la prochaine réunion.

La prochaine réunion permettra de valider ces OAP. Cette réunion a été fixée au **13 mars 2024 à 19h00.**

La première réunion de travail du règlement a été fixée au **10 avril 2024 à 19h00.**

Entre ces deux réunions sera organisé une réunion avec les personnes publiques associées. Date à définir.

Jean-Luc RAMEL

